CORCORAN (Michael), brigadier-général de volontaires dans l'armée des Etats-Unis, né à Carrowkeel (Irlande) en 1827, mort en 1863. Il émigra en Amérique en 1849, s'établit à New-York, et obtint une place de commis dans les bureaux de la direction des postes. Tout à fait inconnu dans le reste de l'Union jusqu'à la guerre de 1861, il jouissait, à ce qu'il paraît, d'une certaine popularité auprès de ses concitoyens, puisqu'ils le choisirent comme colonel du 69e régiment de la milice new-yorkaise, lors de l'appel de troupes fait par le président en avril 1861. Corcoran entra en campagne avec son regiment et se distingua par son bouillant courage à la bataille de Bull-Run (21 juillet 1861), où il fut blessé et fait prisonnier. Enfermé tour à tour à Richmond, à Charleston, à Columbia et à Salisbury, il fut au nombre des officiers désignés pour être exécutés dans le cas où les autorités fédérales auraient accompli leur menace de faire pendre comme pirates les équipages des corsaires confédérés tombés aux mains des croiseurs des Etats-Unis. On lui offrit la liberté s'il consentait à promettre de ne jamais porter les armes contre le Sud. Mais il rejeta énergiquement cette proposition déshonorante pour un soldat, et resta prisonnier jusqu'en août 1862. Compris, à cette époque, dans un cartel d'échange, il fut fait immédiatement brigadier général de volontaires, pour prendre rang à dater du 21 juillet 1861, jour de la bataille de Bull-Run. Il organisa ensuite la légion irlandaise et mourut d'une chute de cheval.

CORCOVADO, montagne du Brésil. V. SERRA-DOS-ORGAOS.

CORCUBION, petite ville maritime d'Espagne, province de à 84 kilom. S.-O. de la Corogne, sur la côte O. de la petite baie de son nom, à l'E. et près du cap Finistère, ch.-l. de juridiction civile ; 2,700 hab. Petit port de commerce.

CORCUD ou **KORKOUD**, fils du sultan Bajazet II, né vers la fin du XVe siècle, mort en 1513. Il fut chargé de gouverner l'empire pendant que son pere allait faire un pelerinage à la Mecque, puis reçut le gouvernement de Tekke. Son goût pour les lettres et la douceur de son caractère lui aliénerent l'esprit des janissaires, qui, après l'abdication de Bajazet, donnerent le pouvoir au farouche Selim, frere de Corcud. Celui-ci se soumit; mais Sélim, redoutant de trouver dans son frere un compétiteur dangereux, se rendit à Magnésie, où il espérait le surprendre. Corcud parvint d'abord à s'échapper, mais il finit par être découvert et fut étranglé.

CORCULE s. m. (kor-ku-le — du lat. *corculum*, embryon). Bot. Syn. d'EMBRYON.

CORCUNDA s. m. (kor-keun-da). Bot. Espèce d'andire, famille de légumineuses, qui croît au Brésil, et dont le bois est employé dans les constructions.

CORCYRA NIGRA, nom ancien de CORZOLA.

CORCYRE, nom ancien de l'île de Corfou. Les Grecs l'appelaient *Korkura*, dont les Romains firent *Corcyra*. Elle était appelée plus anciennement *Phæacia*, île des Phéaciens, dont il est question dans l'*Odyssée*.

CORCYRÉEN, ENNE s. et adj. (kor-si-réain, e-ne). Geogr. Habitant de Corcyre ; qui appartient à cette île ou à ses habitants : *Pour les* CORCYRÉENS, *puisse Neptune les aimer dans leurs vaisseaux, parce qu'ils gardent leurs oignons pour eux!* (Roques.)

CORDA (Auguste-Joseph), botaniste allemand, né en 1810 à Reichenberg (Bohême), mort en 1849. Il fut destiné à la carrière commerciale et entra comme apprenti chez un droguiste de Prague, où il trouva l'occasion de continuer les études d'histoire naturelle qu'il avait commencées dès son enfance. En 1829 il publia une *Monographia rhizospermarum et hepaticorum* (Prague, 1829, 1re partie). Cet ouvrage lui valut la protection de Humboldt, qui l'engagea à venir se fixer à Berlin ; il y resta jusqu'en 1834, époque à laquelle sa recherches sur la botanique, recherches qu'il faisait presque toujours à l'aide du microscope. Nommé à cette époque par le comte de Sternberg conservateur de la division zoologique du musée national de Prague, il revint dans cette ville continuer ses travaux. Outre un grand nombre de *Mémoires* insérés dans différents recueils, on a de lui plusieurs ouvrages importants pour l'étude des cryptogames, entre autres : *Icones fungorum hucusque cognitorum* (Prague, 1837-1842, 5 vol.) ; *Flore illustrée des moucédinées d'Europe* (Leipzig et Dresde, 1839, in-fol., avec 21 planches coloriées ; traduite en français, Leipzig, 1840) ; *Introduction à l'étude de la mycologie* (Prague, 1842) ; *Documents pour la flore de l'ancien continent* (Prague, 1845), etc. En 1842, il avait reçu du gouvernement autrichien l'ordre de se disposer à un voyage autour du monde et avait déjà fait ses préparatifs, lorsqu'il fut décidé que l'expédition n'aurait pas lieu. Cependant, en 1847, le prince Colloredo lui fournit les moyens d'aller au Texas, d'où il s'embarqua deux années plus tard pour revenir dans sa patrie sur le vaisseau brémois *Victoria* ; mais ce bâtiment sombra au milieu de l'océan Atlantique en septembre 1849, et Corda fut englouti avec lui, ainsi que les précieux trésors scientifiques qu'il avait recueillis pendant ses explorations.

CORDAGE s. f. (kor-da-se — gr. *kordax*, même signif.). Chorégr. anc. Sorte de danse grossière et lascive usitée chez les Grecs. ‖ Quelques-uns font ce mot masculin.

— adj. f. Mythol. Surnom sous lequel Diane était adorée en Elide, parce que les compagnons de Pélops avaient dansé la cordace dans son temple pour célébrer leur victoire.

— **Encycl.** La *cordace* est l'une des danses grotesques, souvent obscènes, qui précédèrent en Grèce la comédie véritable ; ceux qui se livraient à cette danse cherchaient surtout à produire l'imitation des corps les plus mal faits ou les plus déformés par les autres de passions viles ou d'une sensualité poussée à l'excès le plus révoltant. C'est ainsi que, l'ivrognerie étant de tous les vices celui qui influe de la façon la plus fâcheuse sur la nature humaine, on cherchait surtout à presenter dans la *cordace* l'image d'un esclave tombé dans l'ivresse, ou d'une vieille femme adonnée au vin ; l'ivresse chassant chez ceux qui s'y livrent jusqu'à l'apparence de la pudeur, il est facile de se rendre compte de ce que pouvait être une pareille danse.

Théophraste, dans celui de ses caractères qu'il a intitulé : *De l'image d'un coquin*, dit « qu'un homme de ce caractère entre sans masque dans une danse comique, et même sans être ivre ; mais, de sang-froid, il se distingue dans la danse la plus obscène, la *cordace*, par les postures les plus indécentes... » De son côté, Démosthène n'en donne pas une idée plus avantageuse, lorsque, dans sa seconde *Olynthienne*, il joint ensemble ces trois qualités négatives : la dissolution, l'ivrognerie et la danse de la *cordace*, ce qui fait dire à Charles Magnin que « la luxure, l'ivrognerie et la *cordace* demeurèrent chez les Grecs des idées pour ainsi dire inséparables. »

On suppose que le nom de *cordace* donné à cette danse lui venait d'un satyre nommé *Cordax*, auquel on en attribuait l'invention. D'après Aristote, les poésies sur le chant desquelles s'exécutait cette danse étaient plus particulièrement composées de phrases, mesure qui plus qu'aucun autre avait la cadence, ou plutôt la titubance convenable à l'ivresse. V. CHORISTIQUE.

Aristophane parle deux fois de la *cordace* dans les *Nuées*, d'abord pour se faire gloire de la décence de sa comédie : « Elle ne danse pas la *cordace*, » dit-il (v. 540) ; un peu plus loin (v. 555), il reproche à l'un de ses plagiaires, Eupolis, d'avoir pris le sujet de ses *Chevaliers*, et d'y avoir ajouté pour toute invention « une vieille femme ivre qui danse la *cordace*, et qui est à la fin engloutie dans le ventre d'une baleine. » Encore, ajoute-t-il, Eupolis a pris cette idée à Phrynicus. » Les babadins grecs introduisirent cette danse à Rome ; dans le *Satyricon* de Pétrone, Trimalcion s'écrie (v. 52-9) : « Pourquoi ne faites-vous pas danser la *cordace* à Fortunata ? En pareil ainsi il se mit à s'agiter, à courir en élevant les mains au-dessus de son front pour imiter les bouffons grecs. » La *cordace* est aussi mentionnée dans le *Satyricon* de Perse, dans Juvénal et dans Martial.

CORDAGE s. m. (kor-da-je — rad. *corde*). Comm. Sorte de grosse serge croisée, drapée et toute de laine, qui se fabriquait anciennement dans plusieurs parties de la France, notamment à Romorantin, et qui était destinée à faire des vêtements pour les gens du peuple. ‖ Grosse toile d'emballage.

CORDATUS ou **CORDE** (Vincent), érudit du XVIe siècle, né à Vesoul (Franche-Comté), professa le grec et le latin et composa un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers. Il ne reste de lui qu'une édition de Térence, aujourd'hui très-rare, publiée sous le titre de *P. Terentii comœdiæ sex* (Venise, 1570, in-8°.)

CORDAY D'ARMONT (Marie-Anne-Charlotte), née à Saint-Saturnin-des-Lignerits, près de Séez (Normandie), le 27 juillet 1768, décapitée le 17 juillet 1793. Elle était d'une famille noble, mais pauvre, et descendait, par une filiation directe, de la sœur, et non de la fille même du grand Corneille, comme l'ont dit certains généalogistes. Les enthousiastes ont peut-être un peu abusé de cette origine pour trouver un air cornélien à ses moindres paroles. « Le sublime en elle était la nature, » dit M. Michelet, qui la déclare très-proche parente de Chimène, de Pauline et de la sœur d'Horace. Après quatre ou cinq générations et autant d'alliances étrangères, nous ne savons de deux fils de cet ordre, il sert à faire de petits amarrages. Le *merlin* est commis par trois fils commis ensemble ; il s'emploie pour coudre la toile des voiles sur les ralingues et aussi pour faire de petits amarrages. Le chanvre employé est épuré à 60 pour 100 en premier brin et à 32 pour 100 en deuxième brin. Le *bitord* se compose de deux ou trois fils de caret de deuxième brin ; il sert à fourrer les manœuvres dormantes et à faire des sangles. On le fabrique généralement dans les corderies ; cependant un bâtiment en cours de campagne en fait avec des fils de caret extraits de tronçons de câble et les donnent en échange à l'aide d'un petit tour dit moulin à bitord. La *commande* est généralement fabriquée à bord par les matelots. Elle est formée par 3 fils de caret tournés à la main et frottés ensuite pour égaliser le *cordage*. Après sa confection, on la plie sur elle-même en plusieurs doubles et on en tord légèrement les deux extrémités en sens contraire pour la maintenir. La commande sert à faire des amarrages provisoires, à confectionner des garcettes, etc. La *ligne d'amarrage* est à 3 fils ; sa circonférence varie entre 0m,15 et 0m,22. Elle sert à exécuter divers amarrages ; celle de la dimension la plus faible est employée pour araignées de hamacs. Le *quarantenier* est un petit filin employé pour enfléchures, amarrages, aiguillettages, rubans d'envergure, etc. Il est de trois grosseurs, savoir : de 0m,040, 0m,034 et 0m,027. La dimension supérieure sert à la confection de certaines manœuvres courantes à bord des petits bâtiments. Viennent ensuite, par ordre de grosseur, les filins que l'on range sous la dénomination générale de *cordages*, et dont la circonférence varie de 0m,060 à 0m,140. Ils sont en pièces de 195 mètres de longueur et employés, à peine sortis de la corderie, à la confection des manœuvres courantes des diverses espèces de bâtiment. Ces filins sont presque toujours en trois, c'est-à-dire formés de 3 torons. On ne range sous la dénomination d'*aussières* et les *cordages* destinés à la confection des manœuvres dormantes et au halage des bâtiments. Elles sont à 3 ou 4 torons. Ces derniers ont une mèche centrale équivalente en matière aux deux tiers d'un des torons. Cette mèche ne contribue pas à la force du *cordage*, elle est seulement destinée à en prévenir la déformation. On distingue deux espèces de grelins : ceux en 9 et ceux en 12, suivant qu'ils sont composés de 3 cordons à 3 torons, ou de 4 cordons à 3 torons, ou commis deux fois. Les *grelins* en 9 se divisent en *câbles* et en *grelins* proprement dits, dont le nom appartient plus spécialement aux grelins à 9 torons au-dessous de 0m,325. Les grelins en 12 comprennent les *guinderesses*, les *écoutes* et les *amures* des basses voiles. Ces manœuvres sont sujettes à des frottements considérables, la multiplicité des torons en accroît la durée, et il en résulte qu'elles se décomposent plus difficilement et perdent moins de leur force par l'altération d'un toron. Ces motifs peuvent seuls expliquer l'usage des manœuvres commises en grelin, car elles ont une infériorité de force sur les aussières, qui est due à leur double commettage. De nombreuses expériences ont prouvé que les grelins étaient un quart plus faibles que les aussières confectionnées avec une quantité égale de chanvre.

CORDAGER v. n. ou intr. (kor-da-jé — rad. *cordage*. Prend un *e* après le *g* devant les voyelles *a* et *o* : *il cordagea, nous cordageons*). Faire de menues cordes.

CORDANCE s. f. (kordan-ce — rad. *corder*, terme pop.). Accord ; conciliation. ‖ Vieux mot.

CORDARA (Jules-César), jésuite érudit italien, né à Alexandrie en 1704, mort en 1785, fils du comte de Calamandrana. Il se livra à l'enseignement dans diverses villes d'Italie, devint, en 1742, historiographe de l'ordre des jésuites, et se fit surtout connaître par des satires dont le style est élégant et pur. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise (1805, 4 vol. in-4°).

CORDASSON s. m. (kor-das-son — rad. *corde*). Comm. Sorte de toile grossière.

CORDAT s. m. (kor-da— rad. *corde*). Comm. Sorte de grosse serge croisée, drapée et toute de laine, qui se fabriquait anciennement dans plusieurs parties de la France, notamment à Romorantin, et qui était destinée à faire des vêtements pour les gens du peuple. ‖ Grosse toile d'emballage.

CORDATUS ou **CORDE** (Vincent), érudit du XVIe siècle, né à Vesoul (Franche-Comté), professa le grec et le latin et composa un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers. Il ne reste de lui qu'une édition de Térence, aujourd'hui très-rare, publiée sous le titre de *P. Terentii comœdiæ sex* (Venise, 1570, in-8°.)

CORDAY D'ARMONT (Marie-Anne-Charlotte), née à Saint-Saturnin-des-Lignerits, près de Séez (Normandie), le 27 juillet 1768, décapitée le 17 juillet 1793. Elle était d'une famille noble, mais pauvre, et descendait, par une filiation directe, de la sœur, et non de la fille même du grand Corneille, comme l'ont dit certains généalogistes. Les enthousiastes ont peut-être un peu abusé de cette origine pour trouver un air cornélien à ses moindres paroles. « Le sublime en elle était la nature, » dit M. Michelet, qui la déclare très-proche parente de Chimène, de Pauline et de la sœur d'Horace. Après quatre ou cinq générations et autant d'alliances étrangères, nous ne savons de deux fils de caret ; il sert à faire de petits amarrages. Le *merlin* est commis par trois fils commis ensemble ; il s'emploie pour coudre la toile des voiles sur les ralingues et aussi pour faire de petits amarrages. Le chanvre employé est épuré à 60 pour 100 en premier brin et à 32 pour 100 en deuxième brin. Le *bitord* se compose de deux ou trois fils de caret de deuxième brin ; il sert à fourrer les manœuvres dormantes et à faire des sangles. On le fabrique généralement dans les corderies ; cependant un bâtiment en cours de campagne en fait avec des fils de caret extraits de tronçons de câble et les donnent en échange à l'aide d'un petit tour dit moulin à bitord. La *commande* est généralement fabriquée à bord par les matelots. Elle est formée par 3 fils de caret tournés à la main et frottés ensuite pour égaliser le *cordage*. Après sa confection, on la plie sur elle-même en plusieurs doubles et on en tord légèrement les deux extrémités en sens contraire pour la maintenir. La commande sert à faire des amarrages provisoires, à confectionner des garcettes, etc. La *ligne d'amarrage* est à 3 fils ; sa circonférence varie entre 0m,15 et 0m,22. Elle sert à exécuter divers amarrages ; celle de la dimension la plus faible est employée pour araignées de hamacs. Le *quarantenier* est un petit filin employé pour enfléchures, amarrages, aiguillettages, rubans d'envergure, etc. Il est de trois grosseurs, savoir : de 0m,040, 0m,034 et 0m,027. La dimension supérieure sert à la confection de certaines manœuvres courantes à bord des petits bâtiments. Viennent ensuite, par ordre de grosseur, les filins que l'on range sous la dénomination générale de *cordages*, et dont la circonférence varie de 0m,060 à 0m,140. Ils sont en pièces de 195 mètres de longueur et employés, à peine sortis de la corderie, à la confection des manœuvres courantes des diverses espèces de bâtiment. Ces filins sont presque toujours en trois, c'est-à-dire formés de 3 torons. On ne range sous la dénomination d'*aussières* et les *cordages* destinés à la confection des manœuvres dormantes et au halage des bâtiments. Elles sont à 3 ou 4 torons. Ces derniers ont une mèche centrale équivalente en matière aux deux tiers d'un des torons. Cette mèche ne contribue pas à la force du *cordage*, elle est seulement destinée à en prévenir la déformation. On distingue deux espèces de grelins : ceux en 9 et ceux en 12, suivant qu'ils sont composés de 3 cordons à 3 torons, ou de 4 cordons à 3 torons, ou commis deux fois. Les *grelins* en 9 se divisent en *câbles* et en *grelins* proprement dits, dont le nom appartient plus spécialement aux grelins à 9 torons au-dessous de 0m,325. Les grelins en 12 comprennent les *guinderesses*, les *écoutes* et les *amures* des basses voiles. Ces manœuvres sont sujettes à des frottements considérables, la multiplicité des torons en accroît la durée, et il en résulte qu'elles se décomposent plus difficilement et perdent moins de leur force par l'altération d'un toron. Ces motifs peuvent seuls expliquer l'usage des manœuvres commises en grelin, car elles ont une infériorité de force sur les aussières, qui est due à leur double commettage. De nombreuses expériences ont prouvé que les grelins étaient un quart plus faibles que les aussières confectionnées avec une quantité égale de chanvre.

CORDAGER v. n. ou intr. (kor-da-jé — rad. *cordage*. Prend un *e* après le *g* devant les voyelles *a* et *o* : *il cordagea, nous cordageons*). Faire de menues cordes.

CORDANCE s. f. (kordan-ce — rad. *corder*, terme pop.). Accord ; conciliation. ‖ Vieux mot.

CORDARA (Jules-César), jésuite érudit italien, né à Alexandrie en 1704, mort en 1785, fils du comte de Calamandrana. Il se livra à l'enseignement dans diverses villes d'Italie, devint, en 1742, historiographe de l'ordre des jésuites, et se fit surtout connaître par des satires dont le style est élégant et pur. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise (1805, 4 vol. in-4°).

Le père de Charlotte, Jacques-François de Corday d'Armont, est peu connu. Vivant d'un maigre revenu, il se fixa plus tard à Argentan, où il se remaria, et ne paraît pas s'être occupé beaucoup de ses enfants ; cependant il faisait parvenir à sa fille quelque argent pour ses besoins. Il publia en 1791 un écrit contre le droit d'aînesse. Il avait aussi une autre fille et deux fils, qui émigrerent en 1792 et portèrent les armes contre la France dans l'armée de Condé.

Bientôt Charlotte quitta le couvent et fut remise aux soins de Mme Coutelier de Bretteville-Gourville, une de ses tantes. Mme de Bretteville habitait à Caen, rue Saint-Jean, une maison comme on en retrouve encore dans certaines villes restées stationnaires. C'était, au fond d'une cour pavée, étroite, où l'herbe pousse, une construction d'apparence dure, revêche, avec son escalier de pierre, ses fenêtres étroites aux vitres enchâssées dans des losanges de plomb ; derrière, il y avait un jardin, resserré entre de hautes murailles, où on allait chercher un peu d'air, de soleil et de lumière.

C'est là que Charlotte passa les années de sa jeunesse. Sans fortune, sans espoir d'atteindre à un mariage qui lui eût fait une situation en rapport avec sa naissance et son éducation, Charlotte Corday, que la nature et les circonstances avaient faite rêveuse, amante de la solitude, se replia dès lors et plus que jamais sur elle-même, et demanda le bonheur à la lecture, à l'étude.

Ceux qui ont dû aux livres les plus douces heures de leur vie savent quelle immense curiosité, quelle curiosité ardente et insatiable remplit l'âme quand on peut enfin puiser avec fruit au trésor des connaissances humaines.

Ainsi advint-il à Charlotte Corday. Elle aima les lettres d'abord, — nous voulons dire les belles-lettres,—puis elle voulut interroger la philosophie, et, de la philosophie, elle fut conduite à la politique. Elle vécut dans l'intimité des grands écrivains de tous les siècles. Elle lut surtout, parmi les anciens, Plutarque et Tacite, et, parmi les modernes, J.-J. Rousseau, Voltaire, les encyclopédistes. Entre ces derniers, celui qu'elle goûta le plus, ce fut Raynal, sans doute à cause de la sympathie que l'auteur de l'*Histoire des deux Indes* éprouvait pour les races opprimées et surtout pour les esclaves noirs. Entre les anciens, par-dessus tous, l'objet de sa prédilection fut Plutarque, chez lequel elle trouvait, dans leur forte réalité, les types idéalisés plus tard par le grand poète qui était la gloire de sa famille. Ainsi, dans cette âme impressionnable, s'étaient formés deux courants d'idées parallèles : d'une part, l'amour du progrès, une puissante aspiration vers un avenir qui devait apporter aux opprimés la liberté ; de l'autre, une profonde admiration pour ceux qui se dévouent, et un désir vague, mais ardent, de laisser à la postérité un nom illuminé d'héroïsme.

Bientôt arriva l'heure des événements que prévoyait Voltaire quand il écrivait : « Les jeunes gens sont heureux ; ils verront de belles choses ; » que prédisait Rousseau lorsqu'il s'écriait dans son *Emile* : « Ne vous fiez pas à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il nous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder nos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet... *Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions.* »

Ainsi, chose singulière, cette petite fille élevée dans un couvent se nourrissait de lectures philosophiques ; et c'est encore là un des traits caractéristiques du temps. Inutile d'ajouter qu'elle n'était adonnée à aucune pratique religieuse. Rien de la femme en elle, pour ainsi dire, que sa physionomie agréable et sa voix qui demeura toujours enfantine. Elle était républicaine, cela n'est pas douteux ; et elle suivait les événements avec cette ardeur concentrée des solitaires ; car c'est aussi un fait important à noter, elle vécut toujours *seule*, n'ayant en réalité jamais connu, jamais goûté les douceurs du foyer, les bonheurs intimes, les caresses d'une mère, les joies calmes de la famille. A l'âge où la jeune fille se développe, où elle naît pour ainsi dire à la vie de la femme, elle ne reçut que les impressions sèches et monotones de la vie de couvent. Chez sa vieille tante, autre solitude, qui contrastait avec les formidables agitations révolutionnaires du foyer qui brûlait son âme n'apparaissait d'ailleurs en aucune manière au dehors, et nul n'aurait deviné que cette jolie demoiselle normande, si rose et si blonde, vivait en elle un homme de Plutarque. Les historiens romanesques, ceux qui ne peuvent admettre que la femme puisse entrer dans l'histoire sans passer par l'amour, se sont plu à supposer que Charlotte avait aimé ou Belzunce, ou l'on ne sait encore quel autre royaliste, ou Barbaroux, réfugié à Caen après la chute de son parti ; son acte eût alors été moins un crime politique qu'une vengeance de l'amour ; ces deux choses pourraient à la rigueur se concilier ; mais on n'a pas de faits concluants pour justifier ces hypotheses. D'autres, au contraire, se sont comme indignés qu'on osât soupçonner des sentiments humains à la vierge du Calvados. « C'est peu connaître la nature humaine, dit M. Michelet. De tels actes supposent l'austère virginité du cœur. Si la prêtresse de Tauride savait enfoncer le couteau, c'est que nul amour humain n'avait amolli son cœur. »

Peut-être est-ce aller un peu loin aussi ; des deux côtés, nous sommes dans l'hypothèse pure. La vérité est qu'on ne sait rien de ce mystère.

Que Barbaroux, le fougueux, l'éloquent Méridional, fugitif et proscrit, ait fait impression sur le cœur de la jeune Normande, il n'y aurait là rien d'extraordinaire, bien que l'Antinoüs de la Gironde ne ressemblât guere alors au portrait qu'a tracé de lui Mme Roland ; en effet, suivant le témoignage de son ami Louvet (*Mémoires*), il était devenu extrêmement gras et pesant, et ressemblait à un homme de quarante ans et plus. Néanmoins, il est fort possible que Charlotte l'ait remarqué, cela est même certain, sans que probablement lui-même se doutât du sentiment qu'il inspirait. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut à lui qu'elle s'adressa lors de son départ de Caen pour obtenir une lettre d'introduction auprès du ministre Garat ; et ce qui est tout à fait caractéristique, c'est qu'elle lui écrivit la veille de sa mort une longue lettre qui témoigne d'une sympathie profonde et où se trouve notamment le passage suivant : « Si l'on trouve mes lettres chez mon père, la plupart sont vos portraits. »

Il s'agit ici des lettres qu'elle avait écrites avant son départ de Caen.

Elle déclare aussi, dans son interrogatoire du 16 juillet, être allée voir Barbaroux à son hôtel.

Quoi qu'il en soit de ce problème, la jeune solitaire de Caen, confinée dans sa petite ville, ne savait de la République que ce que les journaux et les émissaires girondins en apprenaient aux provinces. Elle croyait, comme tout le monde autour d'elle, que Marat menait tout, qu'il était le moteur de l'anarchie, le centre de tous les complots, l'artisan de tous les crimes, et que, lui mort, la paix et la liberté refleuriraient aussitôt. Dans ses interrogatoires, elle l'appelle une bête féroce qui dévorait tous les Français, et elle ajoute cette étonnante assertion : « Dernièrement, à Caen, il faisait accaparer le numéraire à tout prix. » Cette légende de Marat était fort répandue : Marat était l'épouvantail d'une partie de la France, il en devint la religion après le crime de Charlotte : c'est ainsi que l'assassinat résout les questions.

La révolution des 31 mai-2 juin, l'arrivée des girondins dans le Calvados, leurs prédications enflammées, leurs préparatifs de guerre portèrent au comble l'exaltation de la jeune fanatique.

Par quelles sombres méditations fut-elle conduite à son épouvantable résolution ? Par une idée aussi simple que fausse, qui en tranchant le fil de cette vie elle allait résoudre le grand problème, faire cesser l'anarchie et la guerre civile, assurer le bonheur de la France, établir la vraie république, celle des honnêtes gens, celle enfin que prêchaient MM. les députés (c'est ainsi qu'on désignait les fugitifs).

Pourtant, jusque-là, cette exaltation ne s'était encore trahie par aucun indice ; sa vie est calme en apparence, lorsque des événements inattendus, en faisant un instant de Caen un des centres de l'insurrection des provinces contre Paris, décident de sa destinée.

Ceux des girondins qui s'étaient échappés de Paris après le décret de proscription du 31 mai, Buzot, Barbaroux, Pétion, Valazé, Barbaroux, Louvet, vinrent soulever la Normandie. Une grande fermentation régnant déjà dans les esprits, on s'organisa avec activité, et Wimpffen, qui commandait à Cherbourg, annonça qu'il allait marcher sur Paris avec 60,000 Normands.

Charlotte Corday avait déjà assisté aux séances du comité appelé *Assemblée centrale de résistance à l'opposition* ; elle se rendit à l'intendance, où les députés proscrits excitaient les populations à se lever en masse pour *rétablir la représentation nationale*. C'est là que, pour la première fois, elle vit ces hommes dont elle avait si souvent lu les discours pleins du civisme le plus pur. Cette fois, ils étaient là devant elle, pleins de beauté, de jeunesse, rendus plus intéressants encore par la proscription ; ils étaient là, et leur langage aux périodes sonores et colorées, aux images enchanteresses, aux douceurs souveraines venait frapper ses oreilles ; ils étaient là, et de leur bouche elle entendait ces mots : patrie, devoir, salut public !...

Une exaltation indicible s'empara de l'âme de Charlotte ; elle rêva pour elle un rôle aussi grand que celui de ces hommes ; elle se sentit affamée de dévouement et de persécution. Ses projets étaient encore vagues cependant, mal définis, quand une circonstance importante vint les fixer d'une manière plus nette. Le 7 juillet, on battit la générale pour réunir dans la plaine de Caen les volontaires qui devaient marcher sur Paris. Il en vint trente. Cette vue contrista profondément la jeune fille, qui en un instant eut formé un plan héroïque, terrible, insensé. Pour elle, l'abandon de la Gironde, c'était celui de la patrie, celui de la révolution. Or, poignarder Marat, celui qui avait surtout insisté pour la proscription du 31 mai, c'était effrayer, désorganiser le parti du proscripteur, qu'achèverait d'anéantir le soulevement de la population indignée par la mort qui l'attendait elle-même. Enfin, combien de fois dans le passé une vie sans tache sacrifiée pour une grande cause n'avait-elle pas apaisé le Destin ! Elle demanda une entrevue aux députés girondins.

Charlotte Corday avait alors vingt-quatre ans, mais ne paraissait point avoir atteint cet âge. Elle était de haute taille et bien proportionnée, comme sont la plupart des jeunes filles normandes ; son teint était clair, ses cheveux étaient blonds aux reflets cendrés, ses sourcils châtains, et ses yeux, fiers, d'une infinie douceur ; le nez un peu prononcé et le menton un peu large et fourchu donnaient une gravité qui n'était pas sans charme à son visage d'un ovale parfait. Sa voix presque enfantine avait un timbre tout particulier, qui retentissait bien des années après, aux oreilles qui l'avaient entendue. Si nous en croyons Louvet, elle produisit une grande impression sur les députés. « Nous vîmes, dit-il, une jeune personne grande, bien faite, de l'air le plus honnête et du maintien le plus décent. Il y avait dans sa figure, à la fois belle et jolie, et dans toute l'habitude de son corps, un mélange de douceur et de fierté qui annonçait bien son âme celeste. »

Pourtant, les proscrits ne la prirent pas d'abord au sérieux. Un jour, Pétion arriva pendant qu'elle s'entretenait avec Barbaroux : « Tiens, dit-il, voilà la belle aristocrate qui vient voir des républicains. » Vous me jugez aujourd'hui sans me connaître, répondit-elle ; un jour vous saurez qui je suis. »

Les girondins armèrent-ils son bras, comme le prétendirent leurs ennemis ?... Ils l'ont nié. Ce qui est certain, c'est qu'elle ne vit que deux fois Barbaroux, qui lui remit neuf lettres pour le conventionnel Duperret, par l'entremise duquel elle espérait obtenir une faveur sans importance pour Mlle de Forbin, une émigrée, son amie. Cette lettre une fois en sa possession, elle quitta Barbaroux, lui promettant de l'informer des détails de son voyage. Depuis longtemps, du reste, son exaltation croissante ne lui laissait visiblement plus un jour qu'elle trouva deux bourgeois jouant aux cartes, elle leur dit : « Vous jouez, et la patrie se meurt. » Mme de Bretteville, qui croyait devoir enfin la surveiller, prit quelques mots suivants soulignés dans une Bible oubliée sur sa table de travail : « Judith sortit de la ville parée d'une beauté merveilleuse dont le Seigneur l'avait douée ; se rendre à la tente d'Holopherne. » Un autre jour enfin qu'on la surprit pleurant, elle dit : « Je pleure sur les malheurs de ma patrie, sur ceux de mes parents, sur les vôtres. Tant que Marat vivra, il n'y aura jamais de sécurité pour les uns des fois et de l'humanité. »

Son projet arrêté, elle prépara son départ avec une facilité qui montre qu'elle jouissait d'une grande liberté d'action.

On était alors à l'époque de la coupe des foins, une des grandes préoccupations dans la grasse Normandie. Un matin, c'était le 9 juillet 1793, la journée semblait devoir être charmante. Charlotte Corday prend son carton à dessin, ses crayons, et dit à sa tante qu'elle va voir les faneuses et prendre quelques croquis... et pour la dernière fois elle franchit le seuil de la maison hospitalière où elle avait passé tant d'années... Mais, à ce moment suprême, la femme, tout à coup, reparut sous l'héroïne, et son cœur se serra. Ecoutez-en la preuve dans cette toute gracieuse anecdote. Elle avait fait quelques pas à peine hors de sa demeure, lorsqu'elle rencontra un petit garçon nommé Robert qu'elle aimait beaucoup et auquel elle donnait souvent des croquis. S'étant penchée vers lui, elle lui donna 30 sous, qui commandait à Cherbourg, annonça qu'il allait marcher sur Paris avec 60,000 Normands.

Charlotte Corday avait déjà assisté aux séances du comité appelé *Assemblée centrale de résistance à l'opposition* ; elle se rendit à l'intendance, où les députés proscrits excitaient les populations à se lever en masse pour *rétablir la représentation nationale*. C'est là que, pour la première fois, elle vit ces hommes dont elle avait si souvent lu les discours pleins du civisme le plus pur. Cette fois, ils étaient là devant elle, pleins de beauté, de jeunesse, rendus plus intéressants encore par la proscription ; ils étaient là, et leur langage aux périodes sonores et colorées, aux images enchanteresses, aux douceurs souveraines venait frapper ses oreilles ; ils étaient là, et de leur bouche elle entendait ces mots : patrie, devoir, salut public !...

Une exaltation indicible s'empara de l'âme de Charlotte ; elle rêva pour elle un rôle aussi grand que celui de ces hommes ; elle se sentit affamée de dévouement et de persécution. Ses projets étaient encore vagues cependant, mal définis, quand une circonstance importante vint les fixer d'une manière plus nette. Le 7 juillet, on battit la générale pour réunir dans la plaine de Caen les volontaires qui devaient marcher sur Paris. Il en vint trente. Cette vue contrista profondément la jeune fille, qui en un instant eut formé un plan héroïque, terrible, insensé. Pour elle, l'abandon de la Gironde, c'était celui de la patrie, celui de la révolution. Or, poignarder Marat, celui qui avait surtout insisté pour la proscription du 31 mai, c'était effrayer, desorganiser le parti du proscripteur, qu'achèverait d'anéantir le soulevement de la population indignée par la